

## ANNEXE – Subvention à la construction de plateformes de stockage des bois par les collectivités en vue de les commercialiser

### SITUATION DU PROJET

Nom du demandeur	
Nom et coordonnées du gestionnaire forestier	
Commune de	
Lieu-dit cadastral	

### MODALITES D'INTERVENTION

Bénéficiaires : collectivités et leurs groupements

Dépenses éligibles : travaux de construction / extension de plateformes de stockage, de tri et/ou d'arrosage des bois.

Taux de subvention : 60 % des dépenses HT. Le taux de subvention pourra être abaissé en fonction de la mobilisation d'autres financements publics, afin, notamment, de respecter les plafonds de financement public en vigueur

### TRAVAUX ET SUBVENTION SOLLICITEE

Références cadastrales des parcelles concernées	Type de travaux et surface	Montant des travaux	Montant de subvention sollicité
	Totaux		

Fait à :

Le

Signature et cachet